

Ouest-France Yves-Marie ROBIN. Modifié le 05/06/2024 à 19h20 Publié le 05/06/2024 à 19h07

Assurance chômage : l'Assemblée nationale inflige un revers à Gabriel Attal

En commission, les députés se sont opposés à la réforme de l'assurance chômage. Une victoire nette, mais symbolique.



Martine Froger, députée Liot de l'Ariège. | VINCENT ISORE

À quelques heures de l'élection européenne, c'est un petit caillou gênant dans la chaussure de Gabriel Attal. Après de longues discussions animées, la commission des affaires sociales de l'Assemblée a approuvé, mercredi 5 juin 2024, une proposition de loi du groupe Liot, visant à « **protéger le modèle d'assurance chômage** » et à « **empêcher le gouvernement de revoir par décret** » la durée d'indemnisation.

Veillez fermer la vidéo flottante pour reprendre la lecture ici.

Défendu par Martine Froger (Ariège), ce texte s'oppose à la réforme portée par le Premier ministre, durcissant les règles à partir du début décembre. D'ici six mois, la durée d'indemnisation du chômage devrait passer de dix-huit à quinze mois. Et il faudra avoir travaillé

huit mois sur les vingt derniers pour être éligible, contre six mois au cours des 24 derniers à ce jour. L'objectif porté par Matignon ? Aller vers le plein-emploi et valoriser le travail.

La parole aux oppositions

Après cette victoire en commission, la proposition de loi Liot va, désormais, devoir passer l'étape du débat dans l'hémicycle. Ce sera le jeudi 13 juin. En cas de nouveau feu vert, le texte sera transmis au Sénat. Son parcours législatif est donc encore long et incertain. Ce qui empêchera cette proposition de loi symbolique de contrer la réforme de l'exécutif promise début juillet par décret.

Les échanges en commission ont, toutefois, permis aux oppositions de faire entendre leurs voix. Pour Clémentine Autain (LFI), cette « **réforme est un acharnement irrationnel contre les demandeurs d'emploi** ». Emmanuel Taché de La Pagerie (RN) dénonce, lui, une « **casse sociale** ». De son côté, Marc Ferracci (Renaissance) reproche à Liot de vouloir revenir « **sur des mesures ayant contribué à créer plus de deux millions d'emplois** » en sept ans.